

FICHE CENTRALES VILLAGEOISES

LIVRET D'AIDE LA CREATION D'UNE SOCIETE SAS OU SCIC/SAS

[ANIM_JUR_06_LIVRET_CREATION_SOCIETE]



AUTEURS	Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement Association des Centrales Villageoises	 Auvergne Rhône-Alpes Énergie Environnement  Centrales Villageoises Association
Date	V1 : Mars 2018 Mise à jour : Août 2024	VERSION V7
Statut outil	Public	
Conditions d'utilisation	Cet outil est diffusé en libre accès depuis le site www.centralesvillageoises.fr Il peut être exploité dans le cadre de la licence CC-by-sa 4.0. En savoir plus Toute proposition d'amélioration ou de correctif est la bienvenue à l'adresse association@centralesvillageoises.fr	

A - Préparation de la société et signature des statuts

☐ 0 – Identifier un groupe de souscripteurs « fondateurs »

Il est préférable de restreindre le nombre de souscripteurs au départ pour faciliter l'acte de signature des statuts (voir étape 3)

L'implication d'une collectivité en tant que membre fondateur peut être symbolique, mais peut être source de difficultés (impossibilité de verser le capital initial par chèque, délai pour la réalisation de virement bancaire...)

☐ 1 – Fixer une date de rencontre des souscripteurs

- Demander dans cette invitation d'amener un chéquier, une photocopie de la carte d'identité et un justificatif de domicile

☐ 2 – Obtenir les procurations des souscripteurs ne pouvant être présents à la réunion

- Les procurations sont faites à un mandataire (par exemple le futur président) selon le modèle joint en **ANNEXE 1**. Le document **original** de la procuration doit être donné à ce mandataire.

☐ 3 – Première rencontre des souscripteurs : préaccord et récupération des chèques

- Accord sur les statuts
- Désignation de la présidence et vice-présidence et premiers membres du Conseil de gestion à inscrire dans les statuts (voir article de fin des statuts types).
- Désignation du siège social : soit chez la personne en charge de la présidence, soit dans un lieu public (mairie, siège de la communauté de commune...)
- Récupération des chèques des souscripteurs présents et des justificatifs d'identité et de domicile. Notons que l'on peut également payer par virement, une fois le compte bancaire ouvert.
- Commencer à remplir le tableau des informations sur les souscripteurs (voir modèle en **ANNEXE 2**) pour ceux qui sont présents.
- Idéalement, faire remplir le bulletin de souscription à tous les associés fondateurs (modèle disponible : DEV_JUR_01A_BULLETIN_SOUSCR). Pour les souscripteurs mariés sous le régime de la communauté ou pacsés sous le régime de l'indivision, l'URSCOP nous conseille de faire signer en complément un document aux conjoints les désolidarisant des parts (modèle en **ANNEXE 6**).
- Cette réunion valide un accord sur les statuts et identifie les premières caractéristiques clés de la future société (président, conseil de gestion...). Une deuxième réunion, postérieure à la date de réception du certificat de dépôt de la banque, sera consacrée à signer et dater les statuts pour pouvoir entamer les démarches administratives de création de la société

☐ 4 - Réunion de toutes les informations liées aux souscripteurs

- Remplir le tableau complet des informations sur les souscripteurs (voir modèle en **ANNEXE 2**).
- Réunir notamment un justificatif de domicile et une copie de pièce d'identité pour chaque souscripteur.

☐ 5 - Dépôt des chèques dans une banque

- Prendre rendez-vous avec une banque

- Déposer les chèques de souscriptions, accompagnés du projet de statuts, du tableau complet sur les souscripteurs, de tous les justificatifs de domiciles et copies de pièces d'identité (voir étape 4). Cette opération est réalisée par le président (article le précisant dans les statuts).
- Récupérer deux certificats de dépôt du capital quelques jours après
- Inscrire le nom de la banque et la date d'obtention du certificat de dépôt dans les statuts (« Article 6-Apports » des statuts). Le justificatif de la banque doit correspondre exactement aux montants décrits dans les statuts.

☐ 6 – Deuxième rencontre des souscripteurs : signature des statuts¹

- Signatures (et paraphes) des statuts en 3 exemplaires par les souscripteurs
 - directement dans les statuts pour les souscripteurs présents
 - par l'intermédiaire d'une procuration pour les autres. Dans ce cas, il faut mentionner (en plus de la procuration) dans le début des statuts lors de l'énumération des soussignés : « M Untel, né le ..., habitant à..., et ayant donné tout pouvoir à M ..., né le ..., résidant à...pour la signature des présents statuts. ».
 - cas particulier : il est possible que les souscripteurs donnent tout pouvoir au président pour signer les statuts. Dans ce cas, une procuration par actionnaire est nécessaire. De plus, il faut mentionner dans le début des statuts lors de l'énumération des soussignés « Les soussignés, (...) ayant donné pouvoir à M. (Nom Prénom Président) pour la signature des statuts. »
- Dater les statuts : date postérieure à la date de réception du certificat de dépôt de la banque.

☐ 7 – Publier une annonce dans un journal d'annonces légales

- Vérifier auprès du CFE (Centre de formalités des Entreprises) référent la liste des informations à fournir dans l'annonce. Demander une aide plus consistante au CFE vous sera probablement facturé.
- Choisir un journal.
- Publier une annonce donnant toutes les informations requises sur la constitution de la nouvelle société. Le coût de l'annonce [est désormais encadré](#). Une proposition de rédaction est faite en **ANNEXE 3**. Le coût devrait être voisin de 250 €.

Retour d'expérience Toits des Cimes : « Nous avons utilisé le Dauphiné Libéré qui permettait de passer l'annonce légale en ligne. On obtient l'attestation immédiatement, même si la parution a lieu quelques jours après. Cette attestation suffit pour remplir le formulaire du guichet unique ».

☐ 8 - Réunion de toutes les informations liées au président²

- Préparer une attestation sur l'honneur de non condamnation et une attestation de filiation (avec les noms et prénoms des parents) (voir modèle **ANNEXE 4**).
- Préparer une copie de pièce d'identité

¹ Les rencontres des souscripteurs de l'étape 3 et de l'étape 6 peuvent être combinées en une seule rencontre organisée avant la réunion de toutes les informations liées aux souscripteurs (étape 4). Attention dans ce cas à ne dater les statuts qu'après l'obtention du certificat de dépôt des chèques à la banque (date qui doit en effet être postérieure à l'obtention de ce certificat) (étape 5).

² Si un vice-président est également désigné, il convient de réunir les mêmes informations.

- Si le siège social est basé chez le Président, préparer un justificatif de domicile et une attestation du Président certifiant que son domicile hébergera le siège social de la SAS (voir modèle **ANNEXE 5**).

☐ 9 - Réunion des informations liées au siège social

- Si le siège social est établi dans une mairie, obtenir une délibération du conseil municipal permettant au Maire de signer une attestation de domiciliation
- Si le siège social est basé chez le Président, préparer un justificatif de domicile et une attestation de domiciliation signée par le Président (voir étape 8 et **ANNEXE 5**)
- Attention à bien mettre le nom de la société sur la boîte aux lettres correspondante pour pouvoir être identifié par la poste et recevoir le courrier (notamment le K-bis).

B – Déclaration de la société – cas de la création d’une SAS ou d’une SCIC/SAS ex-nihilo

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la **déclaration d’une société doit nécessairement se faire en ligne sur le [guichet unique](https://www.inpi.fr/acces-au-guichet-unique)** opéré par l’INPI à l’adresse suivante : <https://www.inpi.fr/acces-au-guichet-unique>

☐ 10 - Préparation des documents :

Avant de vous lancer dans le remplissage du formulaire s’assurer que toutes les pièces suivantes sont complètes et disponibles :

- statuts paraphés et signés (par chaque associé ou par le mandataire) ainsi que les originaux des procurations et les photocopies des pièces d’identité le cas échéant ;
- certificat de dépôt des fonds (à récupérer lors des dépôts à la Banque), accompagnés de la liste des souscripteurs mentionnant le nombre d’actions souscrites et les sommes versées par chacun d’eux (voir **ANNEXE 2**) ;
- Une pièce justifiant de l’occupation régulière des locaux du siège social (bail, facture EDF ou téléphone) et une attestation de domiciliation ;
- Un pouvoir du représentant légal de la société s’il ne réalise pas lui-même la démarche de déclaration ;
- une photocopie de pièce d’identité du Président recto verso avec une attestation sur l’honneur de conformité à l’originale ;
- Pour le Président, une attestation sur l’honneur de non condamnation et une attestation de filiation (avec les noms et prénoms des parents) ;
- Une copie de l’attestation de parution dans le journal d’annonces légales où a été publié l’avis de constitution de la société et une copie de la page du journal comportant l’annonce.

☐ 11 – Déclaration en ligne sur le site de l’INPI :

Créer un compte sur INPI Connect : <https://procedures.inpi.fr/?/account/create> (le compte est créé au nom de la personne qui fait la démarche, en général le ou la futur·e Président·e.

Une fois connecté sur le portail, choisir « Déposer une formalité de création ou cessation d'entreprise » (sur le Guichet unique).

Une nouvelle fenêtre s'ouvre : Cliquez sur « créer une entreprise ».

Dans la suite du document, des captures d'écran ont été prises pour vous indiquer les champs à remplir. Des commentaires ou explications complémentaires sont indiqués en police bleue.

La première page vous demande les informations sur la forme de l'entreprise :

Création de l'entreprise ⓘ

Les champs suivis d'une étoile (*) sont obligatoires.

Veuillez remplir les informations suivantes pour la création de votre entreprise :

Quelle est la forme de l'entreprise que vous souhaitez créer ? *

Personne morale



Forme juridique de votre entreprise *

Société commerciale pluripersonnelle



Précisez *

Société par actions simplifiée

SAS, société par actions simplifiée

Entreprise agricole *

☐ Oui ☒ Non



Filiale ou une sous filiale d'une entreprise agricole *

☐ Oui ☒ Non



Si vous souhaitez créer une SCIC/SAS, choisissez « Société à forme coopérative / SAS coopérative / SCIC » :

Création de l'entreprise ⓘ

Les champs suivis d'une étoile (*) sont obligatoires.

Veuillez remplir les informations suivantes pour la création de votre entreprise :

Quelle est la forme de l'entreprise que vous souhaitez créer ? * ⓘ

Personne morale

Forme juridique de votre entreprise * ⓘ

Société à forme coopérative

Précisez * ⓘ

SAS coopérative

Précisez * ⓘ

Société coopérative d'intérêt collectif par actions simplifiée

Entreprise agricole * ⓘ

☐ Oui ☒ Non

Filiale ou une sous filiale d'une entreprise agricole * ⓘ

☐ Oui ☒ Non

Le formulaire est ensuite composé de 9 étapes successives.

1 – Identité de l'entreprise

Identité de l'entreprise

Dénomination *

Centrales Villageoises XXX

Description de la personne morale

Principales activités de l'objet social * ⓘ

- installation exploitation de centrales de production d'énergie renouvelable et vente de l'énergie produite
- développement et promotion des énergies renouvelables, des économies d'énergies et de la sobriété
- sensibilisation du grand public et des collectivités aux causes et conséquences du dérèglement climatique

Sigle ⓘ

CVXX

Durée * ⓘ

99

En années, maximum 99 ans.

Date de clôture de l'exercice social * ⓘ

31

Décembre

Date de première clôture *

31 / 12 / 2024

Exemple : 31/01/2023

L'entreprise s'inscrit-elle dans une démarche d'économie, sociale et solidaire ? ⓘ

☒ Oui ☐ Non

Société à mission ⓘ

☐ Oui ☒ Non

Le premier exercice comptable peut durer plus d'une année : vous pouvez donc clôturer le 1^{er} exercice au 31 décembre de l'année n+1.

Pour la question sur l'économie sociale et solidaire, cochez oui si vous avez retenu les options associées dans les statuts types (aux articles 28 et 30 des statuts SAS), cochez non dans le cas contraire.

Attention pour les Scic il faut répondre « non » ! Cela est contre-intuitif, mais nous a été confirmé par l'URSCOP.

Capital variable * ⓘ

☒ Oui ☐ Non

Montant capital *

10000

Exemple : 200000

Capital minimum *

10000

Il n'est pas possible d'indiquer un capital minimum supérieur au montant du capital disponible.

Indiquer si l'entreprise résulte d'une fusion ou scission. * ⓘ

☐ Oui ☒ Non

Devise du capital *

Euro

Le montant du capital à indiquer est celui à la création de la société.

Le formulaire en ligne n'accepte pas un capital minimum supérieur au capital initial : on est donc désormais contraint de caler le capital minimum sur le capital initial (sauf à contacter le Greffe par

ailleurs avec l'argumentaire ANIM_JUR_08_EXEMPLE_ARG_CAPITAL_MIN pour l'enregistrer de façon manuelle. Notons que cet argumentaire ne convainc pas toujours le Greffe).

Structure de l'entreprise

Domiciliation provisoire au domicile du représentant légal *
☐ Oui ☒ Non

Recours à une société de domiciliation d'entreprises ? *
☐ Oui ☒ Non

L'entreprise est-elle créée sans exercer d'activité ? *
☐ Oui ☒ Non

L'établissement principal est-il fixé à la même adresse que celle du siège ? *
☒ Oui ☐ Non

Le formulaire demande ensuite les noms de domaine internet de l'entreprise.

Liste des noms de domaine de l'entreprise

Ajouter un nom de domaine internet

Ex : inpi.fr

Exemple : inpi.fr

Aucun nom de domaine internet n'est défini

Ajouter le nom de domaine

Le domaine centralesvillageoises.fr étant géré par l'association et partagé avec toutes les Centrales Villageoises, il ne paraît pas pertinent de l'indiquer ici. Laissez donc le champ vide.

2 – Publications légales

Publication légale

Date de publication *
10 / 05 / 2023
Exemple : 31/01/2023

Journal de publication *
leprogres.fr
Lepelican-journal.com
lepetitjournal-net
lepetitjournal.net
lepopulaire.fr
leprobant.fr
leprogres.fr
leprogressaint-affricain.fr
leprogresstaffricain.fr
lequotidien.re
lereportersablais.com

Adresse web de la publication
Format adresse web, ex: www.inpi.fr

ÉTAPE PRÉCÉDENTE

2 / 9

3 – Composition

Ajouter un.e président.e de la société. S'il y a un Vice-Président prévu aux statuts, il n'est cependant pas déclaré ici.

Description du pouvoir

Fonction au sein de l'entreprise * ⓘ

Président de SAS

Avez-vous une autre fonction ? * ⓘ

☐ Oui

☒ Non

Type de personne * ⓘ

Personne Physique

Bénéficiaire effectif *

☒ Oui

☐ Non

Description de l'individu

Prénom 1 *

Eric

Prénom 2

Michel

Prénom 3

Nom de naissance *

Dupont

Genre *

Masculin

Titre

docteur, maître, professeur...

Nom d'usage

Pseudonyme

Date de naissance *

01 / 05 / 1960



Exemple : 31/01/2023

Pays de naissance *

FRANCE

Commune de naissance *

69001 Lyon

Nationalité *

Française

Adresse de l'individu

Sélectionner une adresse déjà saisie : 18 RUE Gabriel Péri 69100 Villeurbanne FRANCE

Pays *
FRANCE

Adresse *
18 RUE Gabriel Péri 69100 Villeurbanne

Complément de localisation

Contact de l'individu

Adresse email
eric.dupont@centralesvillageoises.fr

Téléphone
+33

4 – Etablissements

Description de l'établissement

Cet établissement est-il l'établissement principal ? *
☒ Oui ☐ Non

Enseigne

Nom commercial

Si vous avez choisi un nom commercial que vous souhaitez utiliser pour communiquer (type Grési21, Cevival, Pl'Ain d'Energie, Toit des Cimes...) c'est ici qu'il faut l'indiquer.

Adresse de l'établissement



Sélectionner une adresse déjà saisie : 18 RUE Gabriel Péri 69100 Villeurbanne FRANCE



Pays *

FRANCE



Adresse *

18 RUE Gabriel Péri 69100 Villeurbanne



Complément de localisation

Effectif salarié



Présence de salariés dans l'établissement *

☐ Oui ☒ Non

Emploie son (ou ses) premier(s) salarié(s) *

☐ Oui ☒ Non

Description de l'activité



Activité principale pour l'établissement * ⓘ

☒ Oui ☐ Non

Date de début de l'activité *

31 / 05 / 2023



Exemple : 31/01/2023

Exercice de l'activité *

☒ Permanente ☐ Saisonnière

Activité non sédentaire * ⓘ

☐ Oui ☒ Non

Activité dans le prolongement d'une activité agricole * ⓘ

☐ Oui ☒ Non

Description détaillée * ⓘ

Production d'électricité d'origine photovoltaïque

Si vous souhaitez de l'aide pour identifier la catégorisation de votre activité, vous pouvez faire appel au chatbot.

Catégorisation 1 de l'activité * ⓘ

Réseaux de production, de distribution et d...



Catégorisation 2 de l'activité *

Production, transport et distribution d'élect...



Catégorisation 3 de l'activité *

Production, transport et distribution d'élect...



Origine



Type d'origine *

Création



5 – Bénéficiaires effectifs

Comme l'indique l'INPI ici, un *bénéficiaire effectif* est « une personne physique exerçant le contrôle effectif d'une société, directement ou indirectement. En pratique, un bénéficiaire effectif c'est :

- toute personne physique possédant directement ou indirectement plus de 25 % du capital ou des droits de vote d'une société ;
- toute personne physique exerçant par tout autre moyen un pouvoir de contrôle sur les organes de gestion, d'administration de la société ou sur l'assemblée générale des associés ;
- ou, à défaut, le représentant légal de la société. »

Dans le cadre des Centrales Villageoises où la part du capital des personnes physique est limitée, le bénéficiaire effectif est le Président de la société.

En théorie, un vice-président n'est pas considéré comme bénéficiaire effectif (retour d'expérience de Watt Oise : ce point peut dépendre du greffe du tribunal concerné. En effet, si la majorité des CV n'ont pas eu besoin de déclarer le vice-président dans l'annonce légale et les bénéficiaires effectifs, le Greffe de Beauvais le leur a imposé).

Le formulaire propose automatiquement la personne désignée en tant que présidente de la société : conserver ce choix et complétez les informations demandées en cliquant sur la petite flèche à droite du nom du représentant.

Liste des bénéficiaires effectifs de l'entreprise
Cliquer sur un des bénéficiaires ci-dessous pour le modifier.

Ajouter un bénéficiaire effectif

Dupont Eric Michel

Date de naissance : 01/05/1960

>

 Supprimer

Date d'entrée du bénéficiaire effectif

Date d'entrée * 12 / 05 / 2023

Exemple : 31/01/2023

Pour la date d'entrée, choisir la date de la création de la société.

Modalités de contrôle

Modalités de contrôle ⓘ
☐ Exercice par tout autre moyen d'un pouvoir de contrôle
☐ Détention de plus de 25% du capital ou du droit de vote
☒ A défaut de choix de l'une des options figurant ci-dessus, le bénéficiaire effectif est le représentant légal de la société

6 – Options fiscales

Options fiscales

Régime d'imposition des bénéfices *
Réal normal IS

Régime d'imposition de la TVA *
Réal normal TVA

Assujettissement à la TVA en cas d'opérations imposables sur option *
☐ Oui ☒ Non

Option pour le dépôt d'une déclaration annuelle de régularisation portant sur l'exercice comptable *
☐ Oui ☒ Non

Option pour le dépôt de déclarations trimestrielles, si TVA inférieure à 4000€/an *
☐ Oui ☒ Non

7 – Pièces jointes

Informations générales - 18 RUE GABRIEL PÉRI - 69 100 VILLEURBANNE

Statuts, paraphé, daté et signé par tous les associés en personne ou par un mandataire justifiant d'un pouvoir spécial (sous conditions) ou une expédition (s'il s'agit d'un acte authentique) *

Faites glisser votre document
OU
 Sélectionnez un fichier

Rapport du commissaire aux apports daté et signé, si le capital est constitué d'apports en nature

Faites glisser votre document
OU
 Sélectionnez un fichier

→ Non nécessaire pour les Centrales Villageoises

Pièce justifiant de l'occupation régulière des locaux du siège (bail, contrat de domiciliation, quittance EDF ou facture de téléphone récentes, etc) *

Faites glisser votre document
OU
 Sélectionnez un fichier

→ Si siège à l'adresse du Président : justificatif de domicile
→ Si siège hébergé par une collectivité : joindre la délibération l'autorisant

Convention de mise à disposition par laquelle le représentant légal consent gratuitement à ce que la société occupe une partie du local (ou logement)

Faites glisser votre document

OU

 Sélectionnez un fichier

Nota bene : Veuillez ne pas oublier que votre justificatif doit être daté de moins de trois mois et doit comporter la même adresse postale que votre établissement.

→ [Voir modèle en Annexe 5](#)

Décision des fondateurs et documents relatifs à la description et à l'évaluation des apports

Faites glisser votre document

OU

 Sélectionnez un fichier

→ Non nécessaire pour les Centrales Villageoises

Certificat du dépositaire des fonds correspondant aux souscriptions avec en annexe la liste des souscripteurs *

Faites glisser votre document

OU

 Sélectionnez un fichier

→ Fourni par la banque

Attestation de dépôt des fonds *

Faites glisser votre document

OU

 Sélectionnez un fichier

→ Fourni par la banque

Liste des souscripteurs *

Faites glisser votre document

OU

 Sélectionnez un fichier

→ [Voir modèle en Annexe 2](#)



Attestation de parution de l'avis de création de la société dans un journal d'annonces légales *

Faites glisser votre document
OU
 Sélectionnez un fichier

Copie de l'insertion dans un journal d'annonces légales *

Faites glisser votre document
OU
 Sélectionnez un fichier

→ La copie de l'insertion ne devient plus obligatoire une fois l'attestation de parution chargée ci-dessus (cf REX Toits des Cimes)

Composition - Président de SAS - Eric Dupont



Sélectionner un type de pièce *

Copie de la carte nationale d'identité

Justificatif d'identité (recto/verso) avec mention manuscrite d'attestation sur l'honneur de conformité à l'original, daté et signé *

Faites glisser votre document
OU
 Sélectionnez un fichier

Nota bene : Veuillez ne pas oublier que votre copie de la carte nationale d'identité doit être toujours en cours de validité, numérisée, après avoir été préalablement revêtue d'une mention manuscrite d'attestation sur l'honneur de conformité à l'original, d'une date et de la signature manuscrite de la personne qui effectue la déclaration.

Attestation sur l'honneur de non-condamnation ou d'absence de sanction civile ou administrative de nature à interdire l'exercice d'une activité commerciale, faisant apparaître la filiation *

Faites glisser votre document
OU
 Sélectionnez un fichier

→ Voir modèle en Annexe 4

Déclaration sur l'honneur de non-condamnation datée et signée en original par l'intéressé

Faites glisser votre document
OU
 Sélectionnez un fichier

Nota bene : Veuillez ne pas oublier d'apposer une signature manuscrite sur votre déclaration.

→ Non nécessaire (doublon avec doc précédent)

Attestation de filiation

Faites glisser votre document
OU
 Sélectionnez un fichier

→ Non nécessaire (doublon avec doc précédent)

Pièces jointes : si mandataire



Procuration signée de la personne pour le compte de laquelle le mandataire effectue la formalité

Faites glisser votre document

OU

 Sélectionnez un fichier

Nota bene : Veuillez ne pas oublier que si vous êtes un mandataire, vous devez obligatoirement attacher un justificatif (procuration).

Pièces jointes



Autorisation provisoire ou définitive, diplôme ou titre

Faites glisser votre document

OU

 Sélectionnez un fichier

→ Non nécessaire pour les Centrales Villageoises

Si l'activité déclarée est réglementée, produire l'autorisation délivrée par l'autorité de tutelle. Plus d'informations sont disponibles sur [inpi.fr \(https://www.inpi.fr/fr/activites-reglementees\)](https://www.inpi.fr/fr/activites-reglementees)

Faites glisser votre document

OU

 Sélectionnez un fichier

→ Non nécessaire pour les Centrales Villageoises

8 – Observations et correspondance

Observations et correspondance

Observations

Ajoutez votre commentaire ici.

Adresse de correspondance



Sélectionner une adresse déjà saisie :

18 RUE Gabriel Péri 69100 Villeurbanne FRANCE



Complément de localisation

Cette adresse est susceptible d'être communiquée aux chambres consulaires.

9 – Récapitulatif

Le formulaire présente l'ensemble des informations transmises. Après relecture, vous pouvez l'envoyer.

☐ 12 – Paiement

Le paiement se fait par carte bancaire depuis le site, après avoir complété le formulaire. Le montant à payer pour l'enregistrement de la société et la déclaration des bénéficiaires effectif est de l'ordre de 60 €.

☐ 13 – Instruction du dossier

Le dossier est instruit assez rapidement : pour les Centrales Villageoises Toits des Cimes qui ont été les premières à créer leur société sur le guichet unique, le délai a été d'environ 1 semaine.

Notons deux points :

- La plateforme n'envoie pas de notifications liées à l'avancement ou au blocage du dossier : après avoir fait la demande d'enregistrement, pensez donc à vous connecter très régulièrement sur votre compte INPI.
- En cas de coquille ou d'élément manquant, l'INPI vous demande de corriger votre dossier, et vous facture la reprise du dossier (retour d'expérience de Toits des Cimes : la CV avait oublié de déclarer le nom commercial au point 4, alors qu'il était défini dans les statuts. Le formulaire de déclaration a donc dû être complété et on leur a demandé le paiement de 2,52€ supplémentaire.

Une fois le dossier validé, le kbis est envoyé très rapidement (dans les jours qui suivent la validation) par courrier au siège de la société. Il est également possible de récupérer le KBis sur le site <https://www.infogreffe.fr/>

C – Déclaration de la société – cas de la transformation d'une association en SCIC / SAS

Dans certains cas, il peut être plus pertinent de transformer l'association en Scic plutôt que de créer une Scic ex-nihilo. Notamment si l'association a perçu des subventions, conclu des contrats divers, embauche du personnel et qu'elle voudrait que tout cela perdure dans la future Scic. Ici la transformation de l'association en Scic peut faire sens car elle a l'avantage de permettre la continuité de la personne morale et donc du n° SIREN et de l'ensemble des contrats et agréments qui y sont rattachés.

Si l'association n'est qu'une « coquille vide » qui a servi à mobiliser et construire le collectif des futurs associés, il vaut mieux s'orienter vers la création ex nihilo d'une Scic, la procédure étant plus simple.

Les étapes de la transformation d'une association en Scic SAS sont les suivantes :

- Diagnostic permettant de s'assurer que la transformation peut se faire avec une bonne continuité des contrats
- Préparation des statuts associatifs pour la transformation si nécessaire (objet social, article permettant la transformation, etc.)
- Versement du capital dans un compte capital ou sur le compte de l'association
- Tenue d'une assemblée générale extraordinaire de transformation
- Enregistrement du PV d'AG aux impôts
- Publication d'une annonce légale
- Formalités auprès du greffe en format papier directement via le décret permettant une procédure alternative à guichet unique en attendant que guichet unique permette cette formalité
- Formalités auprès de la préfecture pour indiquer la transformation de l'association en Scic supprimer l'association du registre des associations.

Etant donné que la démarche est plus complexe, il est conseillé de se rapprocher de l'Urscop pour être accompagné sur cette procédure.

ANNEXE 1

Modèle de procuration pour la signature des statuts

Procuration des souscripteurs pour les modalités de constitution de la société **SAS/ SCIC SAS**
à capital variable Centrales Villageoises

Je soussigné,, demeurant....., donne tout pouvoir
à M..... (NOM Prénom), demeurant
.....à l'effet de participer en mon nom à la constitution de la **SAS/ SCIC SAS**
présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination sociale : « **SAS/ SCIC SAS** à capital variable Centrales Villageoises
..... »,
- Siège social :
- Objet social : installation et exploitation de centrales de production d'énergie renouvelable
sur le territoire de

A cet effet, M. (Nom Prénom) pourra en mon nom :

- approuver et signer les statuts de cette société
- effectuer le dépôt de ma souscription, d'un montant de€
- nommer le premier Président et les premiers membres du Conseil de gestion de la **SAS/ SCIC SAS**

Fait en deux exemplaires à Le

Signature

ANNEXE 2

Informations à réunir sur les souscripteurs pour la banque et le CFE

NOM	Prénom	Date de naissance	Statut marital	Profession	Adresse	Code Postal	Commune	Nombre de parts	Valeur de la part	Signature

Le mail et le numéro de téléphone ne sont pas à communiquer nécessairement à la banque ou au CFE mais doivent être renseignés pour faciliter la gestion du projet.

ANNEXE 3

Publication d'une annonce dans un Journal d'annonces légales

Suivant acte sous seing privé en date du jj/mm/aaaa (*date de signature des statuts*),
à.....,

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

<u>Dénomination</u>	Centrales Villageoises <i>[nom à compléter]</i>
<u>Forme</u>	SAS à capital variable ou SCIC SAS, à capital variable (<i>supprimer l'option non retenue</i>)
<u>Capital</u>	Le capital initial a été fixé à € divisé enparts de€ chacune, entièrement souscrites et libérées intégralement. (<i>si création de SAS</i>) : Le capital social ne peut être inférieur à (<i>valeur capital minimal</i>) €. (<i>si création de SCIC</i>) : Le capital social ne peut être inférieur à (<i>valeur capital minimal</i>) €, ni réduit au-dessous de 25 % du capital le plus élevé atteint depuis la constitution de la coopérative.
<u>Siège social</u>	<i>[adresse à compléter]</i>
<u>Objet social</u>	Installation et exploitation de centrales de production d'énergie renouvelable, sensibilisation du grand public à la transition énergétique, et toutes opérations dans le domaine de l'énergie visant à nourrir les coopérations entre acteurs locaux, proposer des services mutualisés et soutenir les publics fragiles.
<u>Durée</u>	99 ans
Président	demeurant.....
Vice président(e)	: (<i>s'il y en a un ou une</i>) :demeurant.....

Les admissions et cessions d'actions sont soumises à l'agrément du conseil de gestion. *Un droit de vote est attribué par action / par actionnaire / [autre mode de gouvernance à décrire].*

La société sera immatriculée au Registre du Commerce de *[ville du RCS à compléter]*.

ANNEXE 4

Attestation sur l'honneur de non condamnation

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

DECLARATION DE NON CONDAMNATION

EN APPLICATION DE L'ARTICLE A.123-51 du Code de commerce

Je soussigné (e) :

Né (e) le :

à :

de (nom et prénoms du père) :

et de (nom de jeune fille et prénoms de la mère) :

demeurant :

Déclare sur l'honneur, conformément aux dispositions de l'article A.123-51 du Code de commerce, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire - soit d'exercer une activité commerciale - soit de gérer, d'administrer ou de diriger une personne morale.

Fait à :

Le.....

« Certifié exact » et SIGNATURE :

(Ordonnance n° 2000-916 du 19 septembre 2000 art. 3 Journal Officiel du 22 septembre 2000 en vigueur le 1er janvier 2002)

Le fait de donner, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au registre du commerce et des sociétés est puni d'une amende de 4500 euros et d'un emprisonnement de six mois.

Les dispositions des deuxième et troisième alinéas de l'article L. 123-4 sont applicables dans les cas prévus au présent article.

ANNEXE 5

Siège social de la société : attestation de domiciliation chez le Président (le cas échéant)

Je, soussigné..... , atteste autoriser la **SAS / SCIC SAS** à capital variable Centrales Villageoises au capital initial deeuros et qui sera immatriculée au RCS de à domicilier son siège social dans les locaux dont je suis propriétaire à

Date et signature :

ANNEXE 6

DECLARATION DE DESOLIDARISATION DU CONJOINT POUR LA SOUSCRIPTION

Je soussigné(e),..... (nom du conjoint ou de la conjointe)

Marié(e) sous le régime de la communauté / Pacsé(e) sous le régime de l'indivision avec M / Mme..... (nom de l'associé), déclare avoir été averti(e) de l'apport fait à la SAS ou SCIC SAS "..... (nom de la société), société au capital initial de dont le siège social est situé par mon époux(se) avec des deniers communs pour la somme de

Je déclare avoir consenti à la réalisation de l'apport et avoir renoncé personnellement à prendre part en qualité d'associé à la société sus-indiquée.

Fait à Le.....

Signature :